

Commission technique régionale de gymnastique masculine

Compte rendu de la réunion plénière du 19 janvier 2020

Présents : Bastin A., Besse J., Cardot C., Costagliola D., Martinot M.

Tout d'abord, la commission constate qu'il n'y a qu'un seul corps de juge par agrès au Challenge hiver Adulte. En conséquence, il est possible d'effectuer un classement individuel. La commission décide qu'exceptionnellement un classement individuel sera fait si l'outil informatique le permet.

La commission examine ensuite la proposition de Christian Chenet de modifier les Challenges d'hiver en n'en faisant qu'un seul avec des équipes de club réunissant adultes, pupilles et jeunes poussins (à cote d'équipe adulte et/ou pupilles).

Après discussion, la commission trouve le projet trop ambitieux et difficile à organiser d'un point de vue logistique.

Par contre, il est envisagé de laisser participer les jeunes Poussins au Challenge hiver Pupilles en catégorie B. La CNGM sera consultée sur la possibilité juridique de ce projet (et pas seulement sur la possibilité réglementaire interne).

La commission examine enfin un projet de compétition mixte (féminines + masculins) présenté par Jean Besse. Ce projet a été présenté à des membres de la commission technique régionale de gymnastique féminine. Celle-ci doit consulter les clubs féminins quant à l'acceptabilité du projet par ceux-ci. Si ce projet rencontre l'adhésion des clubs féminins et de la commission, un groupe de travail mixte sera organisé pour élaborer le règlement de cette nouvelle compétition.